

# **USAGERS, PATIENTS, FAMILLES, PROFESSIONNELS,**

**nous disons**

**Non  
à une loi qui confond malades et voyous**

**Oui  
à la sécurité pour chacun**

Le parlement est en train de délibérer sur la loi de prévention de la délinquance. Plusieurs dispositions de cette loi concernent les usagers en santé mentale. Nous demandons que les articles 18 à 24 de ce projet de loi soient supprimés, et que ce qui concerne les malades soit l'objet d'un abord global dans le cadre d'une loi sanitaire. Comme le souligne le CONSEIL NATIONAL de l'ORDRE des MEDECINS, ce projet de loi comporte « une violation grave des droits à la vie privée et à l'intimité des patients ». Chaque citoyen doit être informé de cette restriction de ses droits et des enjeux au regard des libertés individuelles. Manifestez massivement votre désaccord auprès de vos élus.

*Syndicat Universitaire de Psychiatrie (CASP) - Union Syndicale de la Psychiatrie (CASP) - Union Nationale des Amis et des Familles des Malades Psychiques - Fédération Hospitalière de France - Syndicat des Psychiatres des Hôpitaux (CASP)- Fédération Nationale des Associations de Patients en Psychiatrie - Conférence des Présidents de CME de CHS - Association Française des Directeurs de Soins - Syndicat des Psychiatres d'Exercice Public - Fédération Française de Psychiatrie - Centre d'Etude des Formations Infirmières et des pratiques en Psychiatrie- Association des Etablissements gérant des Secteurs de Santé Mentale - Syndicat des Médecins Psychiatres des Organismes Publics, semi-publics et Privés (CASP) - Collectif de recherche et d'Information Multidisciplinaire de Criminologie de l'Université de Poitiers - Syndicat des Psychiatres de Secteur (IDEPP)*